INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2025

L'index d'égalité professionnelle est un indicateur permettant de comparer la situation professionnelle des femmes et des hommes au sein des entreprises de plus de 50 collaborateurs.

La commune de Pornic a obtenu le score de 97/100 pour l'année 2025.

4 critères obligatoires sont étudiés :

- L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires (note obtenue 67 sur 70)
- L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels sur emplois permanents (note obtenue 15 sur 15)
- Le nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations (note obtenue 15 sur 15)

NB : L'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes : cet indicateur ne peut être calculé en raison du nombre de promus inférieur à 10 en 2025.

Avec ce bon résultat de 97/100, la commune de Pornic s'engage en matière de diversité et d'égalité professionnelle.